



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 1^{ER} TRIMESTRE – 17 OCTOBRE 2016 –

Présents

La directrice, Madame MINASSIAN Sylvie

Les enseignants :

Mesdames GILBERT Chantal, DUBORD Aurélie, MARINI Justine, BENNANI Frédérique, JOLY Marie, CHINY Julie, GUENARD Charlotte, DUPOIRIER Garlonn, De BROUSSE Isabelle, TAZI Henda, BOBENRIETH Anne, BERNARD Aline, MOUTATAHIR Ilhan

Messieurs BAYLE Thomas, CHARTRAIN Erwan, MARIN Thierry, LETONDEUR Serge.

Les représentants des parents d'élèves : LAZRAQ BENHAYOUN Ghita (UCPE), DHIBA Najiya (UCPE), KERDOUDI Ilhem (UCPE), CHAUVOIS BELKAID Fatima (UCPE), BENBACHIR Nawal (UCPE), BASRI Sumaia (UCPE), HAZAN Serge (PEEP), OMARY Meryem (PEEP), BENHARBET Fatim Zahra (PEEP), KABBAJ Rita (APEI), CHRAIBI Leila (APEI), EL ALMI Nabil (APEI),

Excusés:

Monsieur le Conseiller de coopération et d'action Culturelle adjoint en charge de l'enseignement français au Maroc, Monsieur HOUDU

Monsieur le Chef du pôle Casablanca-Mohammédia, Monsieur THOINET

Monsieur le Directeur administratif et financier, Monsieur GILBERT

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, Madame SIMON

Monsieur le Conseiller pédagogique, Monsieur ARMANI

Secrétaires de séance:

Mme LAZRAQ BENHAYOUN représentante des parents d'élèves

Début du conseil : 18h

1. Installation du conseil d'école

Pour permettre à chaque membre de se présenter un tour de table est fait en début de conseil.

Madame Minassian rappelle le fonctionnement du conseil d'école.

► Attributions

Le conseil d'école *adopte* le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école. Le conseil *est consulté* pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école. Chacun est également tenu au devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et ses convictions : pas de violences verbales au cours du conseil.

► Composition

Le conseil d'école est présidé par le directeur d'école.

Sont membres de droit dans les écoles de 15 classes et plus siégeant avec droit de vote:

- le directeur d'école
- 15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement
- un des enseignants spécialisés intervenant dans l'école, lorsque le poste existe choisi par le Conseil des maîtres
- 15 représentants des parents d'élèves.

Sont membres de droit siégeant avec voix consultative :

- le chef d'établissement
- le directeur administratif et financier

- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence

Par ailleurs, des représentants des autres personnels qui exercent dans l'école peuvent assister, également avec voix consultative, au Conseil d'école. Le président, après avis du conseil, peut inviter toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

► **Fonctionnement**

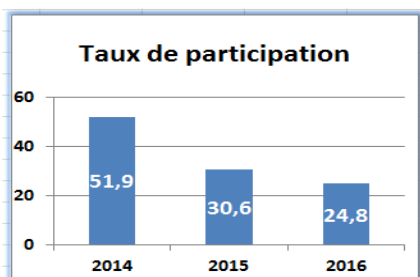
Le Conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres. Le Conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre et nécessairement avant le conseil d'établissement, et avant tout conseil d'établissement extraordinaire si l'ordre du jour le justifie. Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

► **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves**

	2013	2014	2015	2016
Nombre de sièges à pourvoir	15	15	15	15
Nombre d'électeurs	709	727	711	715
Nombre de votants	366	378	218	177
Blancs ou nuls	26	13	3	2
Suffrages exprimés	340	365	215	175
Taux de participation	51.62%	51.99%	30.66%	24.76%

Résultats	2013	2014	2015	2016
APEI	80	51	28	34
UCPE	155	162	114	90
PEEP	105	152	73	51
Nuls Blancs	26	13	3	2

Les élections se sont déroulées par voie électronique comme l'année dernière (même code que celui de la fiche de renseignement). Cette procédure de vote très simple a de nombreux avantages. Cependant, depuis cette mise en place, nous remarquons une baisse sensible du taux de participation.



Nombre de sièges	2015	2016
UCPE	8	8
PEEP	5	4
APEI	2	3
Total	15	15

A chaque rentrée scolaire, il est demandé aux parents de se connecter pour vérifier toutes les coordonnées de la fiche de renseignements afin qu'ils puissent être contactés facilement. Un identifiant et un code unique permettent non seulement de mettre à jour les informations de l'enfant mais aussi de voter pour élire les représentants de parents d'élèves. Malheureusement, force est de constater la faible participation des familles.

Pour augmenter le taux de participation à ces deux procédures en ligne, la directrice propose d'intensifier la communication auprès des familles en début d'année.

2. Bilan de rentrée 2016

Madame Minassian présente la répartition pédagogique et les effectifs à ce jour.

- 16 divisions, de la MS au CM2,
- 2 classes par niveau sauf en CE2 et CM2
- 464 élèves : 239 garçons et 225 filles, 118 élèves en maternelle et 336 en élémentaire.

Classe	Enseignant	Effectif
MSA	Madame GILBERT	30
MSB	<u>Madame DUBORD</u>	29
GSA	<u>Madame MARINI</u>	29
GSB	Madame BENNANI	30
CPA	Madame JOLY	30
CPB	Madame CHINY	30
CE1A	Madame GUENARD	28
CE1B	Madame DUPOIRIER	28

Classe	Enseignant	Effectif
CE2A	Monsieur CHARTRAIN	29
CE2B	Madame DE BROSSE	29
CE2C	Monsieur BAYLE	28
CM1A	<u>Monsieur MARIN</u>	29
CM1B	Madame TAZI	29
CM2A	Monsieur LETONDEUR	29
CM2B	<u>Madame BOBENRIETH</u>	28
CM2C	<u>Madame BERNARD</u>	28

en souligné : nouvelles enseignantes

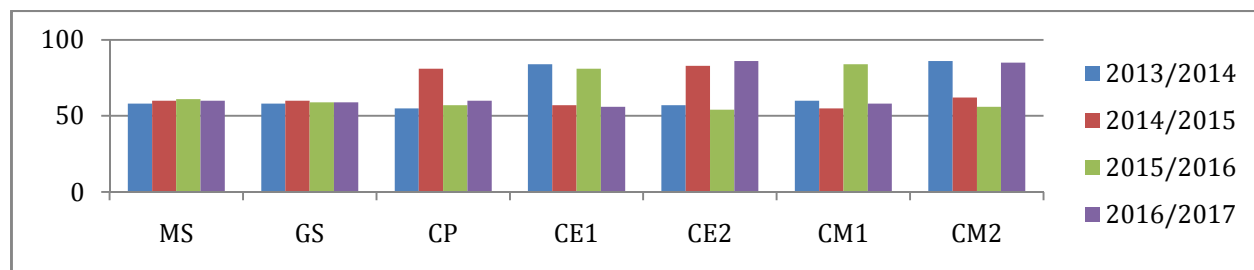
En ce qui concerne les nationalités elles se répartissent comme suit :

- 359 français (dont 301 binationaux)
- 103 marocains
- 2 étrangers tiers

Cette répartition est stable depuis plusieurs années.

► Evolution des effectifs

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
MS	58	60	61	60
GS	58	60	59	59
CP	55	81	57	60
CE1	84	57	81	56
CE2	57	83	54	86
CM1	60	55	84	58
CM2	86	62	56	85



Les effectifs en maternelle et en élémentaire conservent un niveau élevé.

► Personnels

L'école Théophile GAUTIER accueille cette année 1 nouvelle bibliothécaire, Madame RICO REALES et 5 nouveaux enseignants de français : madame DUBORD et madame MARINI en maternelle, madame BOBENRIETH, madame BERNARD et monsieur MARIN en élémentaire. Dans l'équipe des enseignantes d'arabe, nous attendons la nomination d'un nouvel enseignant, suite au départ de madame CHADID. Madame KHIDER Souad assure son remplacement en attendant et occupera par la suite le poste de titulaire mobile. Tous les enseignants exercent à temps plein.

Pas d'autre changement :

- Madame GAROZZO, secrétaire
- Mesdames KADMIRI, RADISSON (Mme BERAICHE remplaçante) et BERRAHO, ASEM
- Messieurs AÏT YSEME, ALLOUAH, LHOUBI, agents de service

► Travaux d'été

Pendant les vacances d'été des travaux ont été effectués et des investissements matériels ont été faits :

- Rénovation du 1^{er} étage élémentaire
- Changement du mobilier de 4 classes et de la BCD
- Aménagement d'espaces de jardinage en maternelle

3. Vie de l'école

► L'école maternelle

Un cycle unique avec de nouveaux programmes depuis la rentrée 2015, marqués par quelques points forts qui sont rappelés:

- Place aux jeux, individuels mais surtout collectifs.
- Situations problèmes qui font appel au « collectif » (vivre ensemble pour apprendre).
- Apprentissage de la langue.
- Adaptation des activités pédagogiques aux capacités et aux besoins des jeunes enfants.
- Carnet de progrès (évaluation positive)

L'évaluation des acquis privilégie l'observation des élèves au cours des activités ordinaires de la classe afin d'apprécier les progrès réalisés et d'en rendre compte aux familles.

► L'école élémentaire

La nouvelle organisation des cycles d'enseignement et des nouveaux programmes entre en vigueur cette année.

- **Le cycle 2** couvre désormais la période du CP au CE2. La maîtrise des langages et notamment la langue française, y constitue l'objet d'apprentissage central, dans tous les enseignements.
- **Le cycle 3**, commun à l'école et au collège (CM1, CM2 et sixième) va permettre non seulement de renforcer la cohérence éducative entre l'école et le collège mais aussi de favoriser la continuité pédagogique.

Ces nouveaux programmes se basent sur un « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » qui comprend cinq domaines, le plus important étant "langages pour penser et communiquer".

► Le livret scolaire

La mise en œuvre du Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) s'effectuera de manière progressive. L'outil d'évaluation «SACoche» est réactualisé avec de nouveaux référentiels conformes aux nouveaux programmes et nouveaux cycles.

Concernant les élèves de l'école maternelle, deux outils permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves :

- Le carnet de suivi des apprentissages renseigné tout au long du cycle.
- Une synthèse des acquis de l'élève établie à la fin de la dernière année du cycle 1.

► Une école inclusive pour la réussite de tous

La réussite de tous en prenant en compte les besoins des élèves

Rappel des 4 dispositifs proposés aux élèves à besoins éducatifs particuliers :

- Le PAP pour les élèves dont les difficultés scolaires relèvent d'un trouble des apprentissages.
- Le PPS pour les élèves en situation de handicap tout au long de leur scolarité.
- Le PPRE pour les élèves en difficulté scolaire.
- Le PAI pour les élèves malades

Les deux dispositifs « plus de maîtres que de classes (PDMCQ) » et « activités pédagogiques complémentaires (APC) » permettent la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe. Il s'agit, grâce à des situations pédagogiques diverses et adaptées, de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et de les aider à effectuer leurs apprentissages fondamentaux, indispensables à une scolarité réussie.

► L'enseignement pluri-langue

- L'enseignement de l'anglais est systématisé dès le CP en 2017. La langue orale demeure la priorité, l'enrichissement culturel et l'ouverture au monde.
- L'enseignement de l'Arabe vise à améliorer de nouveau les compétences des élèves. Mise en œuvre de 3 groupes de compétences linguistiques en CP, cette année.

► Projet d'école

Apprendre en jouant, apprendre en faisant, ou comment donner du sens aux apprentissages par le jeu, la manipulation et l'expérimentation », **délinée en 3 axes prioritaires:**

- **Axe 1** : Former des élèves capables de comprendre et résoudre des problèmes de la vie quotidienne.
- **Axe 2** : Vers une étude de la langue plus maîtrisée, comme outil au service de la compréhension et de l'écriture.
- **Axe 3** : Ancrer les élèves dans un contexte culturel et linguistique spécifique.

L'approche choisie du « jeu » permet en outre de travailler de nombreuses **compétences sociales et citoyennes** (faire ensemble pour mieux vivre ensemble), transversales. Les enseignants mettent en exergue au travers de ces actions les bonnes

pratiques pédagogiques communes visant la réussite de tous les élèves.

▶ **COP 22 à Gautier**

Un évènement exceptionnel va marquer l'année scolaire, c'est l'accueil par le Maroc de la COP 22 à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016, sur le thème «Tous pour le climat».

Les enseignants ont commencé à mettre en œuvre des projets qui se poursuivront tout au long de l'année. Le lancement de cette action prendra la forme d'une journée banalisée pour le cycle 2 et 3.

▶ **Projet et activités pédagogiques des classes**

Monsieur Bayle rappelle les finalités de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1er degré). L'USEP Maroc propose aux enfants scolarisés dans le réseau des Établissements Français du 1er degré du Maroc de pratiquer des activités sportives variées. Prolongeant les apprentissages conduits en EPS, l'USEP organise des rencontres sportives pour se confronter à l'autre, toujours dans le respect des valeurs de solidarité, de convivialité, contribuant ainsi à l'Education de citoyens responsables. L'USEP Maroc propose également des cycles d'apprentissages et des séjours avec ou sans nuitée aux classes.

▶ **USEP**

- Poney MSA, MSB
- Voile GSA, GSB, CPA, CPB
- Natation, Kin Ball CE2A, CE2C
- Kin Ball CE2B
- Escalade CM1A, CM1B
- Escalade, Kin Ball CM2A, CM2B, CM2C

Autres activités USEP Location de matériel: Kinball, Rencontres sportives,

▶ **ACSM**

- Architecture CM1A, CM1B, CM2A, CM2B, CM2C
- Capoeira et Maculéé CPA, CPB, CE1A, CE2A, CE2B, CE2C
- Colokolo MSA, MSB, GSA, GSB, CE1A, CE1B
- Percussions MSA, MSB, CPA, CPB
- Echecs CE2A, CE2B, CM1A
- Hip hop CE1B

▶ **Classes transplantées**

Découverte du milieu marin à Oualidia pour les CE2A et CE2C

Objectif

- Développer des connaissances et des compétences à travers la découverte d'un milieu inhabituel et d'un environnement nouveau pour les élèves.

Axes du projet d'école déclinés à travers ce projet

- Développement de la citoyenneté
- Développement de l'autonomie
- Développement de la culture humaniste

Madame Minassian rappelle l'intérêt pédagogique de ce type de projet, puisque ces classes organisées par l'école, favorisent la découverte et donnent lieu à un important travail dans de nombreux domaines d'apprentissages tant en amont qu'en aval. Elles sont aussi l'occasion pour les élèves de développer leur autonomie en collaborant à des tâches auxquelles les enfants ne sont pas forcément habitués. Dans cette situation de découverte, le travail pédagogique gagne en cohérence et en motivation. Pour le groupe classe, la vie commune multiplie les situations de communication, d'expression, les occasions d'échanges vrais. Une classe transplantée instaure toujours une dynamique nouvelle dans les relations entre les élèves, mais aussi avec l'enseignant.

Ces 2 classes transplantées doivent avoir l'adhésion des familles avant d'être validées par l'Inspection.

▶ **Autres projets**

Comédies musicales « Voyages », « Le Magicien des couleurs », journée du patrimoine, Chorale Danses, Spectacle, projets cuisine, Ecole « Musée », printemps des poètes...

▶ **Conseil des élèves délégués**

Le conseil des élèves est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour les règles de vie de l'école, du bien vivre ensemble, l'aménagement des espaces, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, ...

Objectifs

- Éduquer à la citoyenneté
- Apprendre à s'organiser pour mieux vivre en société
- Impliquer les élèves dans la vie de leur école
- Proposer des projets et participer à leur mise en œuvre

Durée des conseils des délégués : 4 réunions de 30 à 45 minutes dans l'année

Assistent au Conseil des Délégués :

- 2 délégués-élèves du CP au CM2
- La directrice
- Un(e) enseignant(e)
- Éventuellement, d'autres personnes invitées selon les sujets abordés

4. Accueil périscolaire et restauration

Madame Minassian propose de changer « Garderie » en « Accueil périscolaire ».

Monsieur Hazan rappelle le fonctionnement des services de restauration et de l'accueil périscolaire.

Une ludothèque durant la pause méridienne devrait être créée prochainement.

Les parents d'élèves souhaiteraient **faire déjeuner les plus jeunes (MS/GS) sur place**, à l'école, avec un portage de repas par liaison chaude. Madame Gilbert rappelle que le chef du pôle n'avait pas accepté cette proposition, l'an passé, du fait de l'inadaptation des locaux.

► Recettes

- Accueil périscolaire **170.580 + 1.950** occasionnels
- Restauration **147.500 dhs**

► Dépenses

- Prime Aid **2.700 dhs**
- Frais divers **1.258 dhs**
- Salaires Garderie **14.114 + 200** Ali (ménage)
- Salaires cantine **1.500 dhs**
- Contribution repas cantine **2.100 dhs**

5. Activités périscolaires

► Ateliers proposés

- **Théâtre**
Elisabeth ARNAULT : Lundi, Mardi et Jeudi de 16h30 à 17h45 dans la salle LV arabe
Ghassan EL HAKIN : Lundi de 16h30 à 17h45 dans la salle de motricité
Imane GSAIR : Mardi et Vendredi de 16h30 à 17h45 dans la salle de motricité
Lahcen RAZZOUGHI : Jeudi de 16h30 à 17h45 dans la salle de motricité
- **Yoga**
Elisabeth ARNAULT :
Mercredi pour les enfants de 6 à 11 ans de 14h30 à 16h dans la salle de motricité
Vendredi pour les enfants de 4 à 6 ans dans la salle de motricité
- **Basket Ball**
Lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 18h CE2/CM1/CM2 dans la cour élémentaire
- **Baby basket**
Mardi de 16h30 à 18h GS/CP dans la cour de la maternelle
- **Echec et anglais ludique** sont des ateliers à l'étude

6. Sécurité

► Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs

Dans chaque école, un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est rédigé et fait l'objet d'exercices de simulation. Ce plan prévoit la **procédure à suivre en cas de risques majeurs**.

Un risque majeur est un événement d'origine naturelle (tempête, séisme, glissement de terrain, inondation ...), technologique (nuage toxique, radioactif, explosion ...) ou humaine, qui cause de graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens, et à l'environnement.

Par sa gravité et/ou son étendue, il provoque une situation de crise.

L'organisation des secours demande une importante mobilisation des personnes et des services, voire la mise en place de moyens exceptionnels. Les établissements scolaires peuvent être confrontés à ce genre d'événements et doivent y être préparés pour pouvoir les affronter de la manière la plus appropriée.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté permet aux équipes éducatives :

- de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours
- d'être prêtes à mettre en œuvre les directives des autorités.

Le PPMS a pour objectif d'assurer la protection des élèves et prévoit :

- la mise à l'abri ou le confinement des élèves si le risque est extérieur (nuage toxique ...)
- l'évacuation des élèves si le risque est intérieur (incendie ...)

Les enfants seront mis à l'abri sous la surveillance des enseignants jusqu'à la fin de l'alerte.

Plusieurs exercices seront effectués cette année, **le premier aura lieu jeudi 10 novembre.**

Le Consul Général de France, Monsieur de Sury, a demandé aux établissements d'uniformiser les signaux d'alerte pour l'évacuation et le confinement afin que les élèves puissent les reconnaître facilement durant toute leur scolarité.

Informations données aux familles en cas de risques majeurs

- **Ne vous dirigez pas vers les lieux du sinistre**

Vous irez au devant du danger et risquez de contribuer à ralentir les secours.

- **N'utilisez pas les téléphones**

N'encombrez pas les réseaux. Laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.

- **Ne venez pas récupérer les enfants**

Pour ne pas les exposer. Le plan de sécurité mis en place dans l'établissement a pour but de les protéger des risques.

- **Écoutez les médias et respectez les consignes des autorités.**

Avant de clore ce 1^{er} Conseil d'École Madame Minassian demande aux associations de parents d'élèves d'évoluer vers un fonctionnement de type « **amicale** », comme cela se fait dans d'autres écoles, regroupant des représentants de toutes les associations de parents d'élèves. Les parents d'élèves délégués se donnent un temps de réflexion.

La séance est levée à 20h

Madame MINASSIAN Sylvie
Présidente du conseil

Madame LAZRAQ BENHAYOUN
Secrétaire